

Je voudrais rappeler également une autre question, et cela va m'amener au sujet de la motion, qui est la Norbanque. Le 29 mars, en cette Chambre, un député de l'opposition, provenant des banquettes du NPD, demandait au ministre s'il y avait d'autres institutions financières qui pouvaient être en difficulté. Et je cite la page 313 du compte rendu officiel des *Débats* du 29 mars 1985, et j'ai le texte anglais, et voici la réponse que donnait la ministre d'État (Finances):

● (2140)

[Traduction]

Monsieur le Président, la présente situation représente un incident isolé. A l'heure actuelle, aucune autre institution financière canadienne ne semble avoir des problèmes de solvabilité.

[Français]

C'était le 29 mars 1985, le même jour que la Western Capital fermait ses portes.

Alors qu'on nous déclarait le 29 mars qu'il n'y avait pas... et les termes, monsieur le Président...

[Traduction]

Les termes utilisés étaient tout à fait clairs:

A l'heure actuelle, aucune autre institution financière canadienne ne semble avoir de problèmes de solvabilité.

[Français]

Et voici que, croyant les propos du ministre, croyant les chiffres qu'on nous donnait concernant la Banque Commerciale du Canada, acceptant comme étant valables et vérifiés les faits qu'on nous rapportait en cette Chambre, nous avons appuyé l'opération de «bail out» de la Banque Commerciale du Canada. Mais à cause de l'incompétence de ce gouvernement, nous nous retrouvons, le 1^{er} septembre, avec une autre déclaration qui venait contredire ce que le ministre nous avait dit. Et je me réfère maintenant au communiqué de presse émis le 1^{er} septembre: «Le ministre d'État (Finances), l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que l'inspecteur général des banques l'avait informée, ainsi que le ministre des Finances, que la Banque Commerciale du Canada et la Norbanque n'étaient plus viables et ne pouvaient faire face à leurs engagements à échéance.»

Monsieur le Président, voilà quand même une situation très grave où un ministre déclare de son siège qu'aucune institution financière non seulement n'est pas en difficulté mais apparaît en difficulté et, quelques mois plus tard, on met dans le même «paquet» la BCC et la Norbanque. Je dis que de ce fait même le gouvernement du Canada, le ministre des Finances, la ministre d'État (Finances) venaient de signer l'arrêt de mort d'une institution financière. Une institution financière, monsieur le Président qui, d'après les données publiées par le *Financial Post* de date récente, on a nommé un curateur et on a demandé la liquidation. C'est ce que le communiqué de presse nous annonçait le 1^{er} septembre. On annonçait qu'on demandait la liquidation d'une institution financière dont les chiffres publiés dans le *Financial Post* donnent ce qui suit:

[Traduction]

Pour le trimestre clos le 31 janvier 1985, le revenu net était en hausse de 24 p. 100 à \$777,000 soit 72c. l'action...

Pour l'exercice clos le 31 octobre 1984, le revenu net était passé à \$3,347,000...

Article 31 du Règlement

[Français]

Monsieur le Président, voici qu'en mettant dans le même «paquet» une institution financière qui s'appelle la BCC et la Norbanque, on venait, à mon sens, de jeter l'arrêt de mort de l'autre aussi. Si on regarde l'ensemble de l'évolution, je reviens à ma question de crédibilité, tout au long du débat qui est engagé à la Chambre depuis le mois de septembre et sur l'«affaire des banques» ainsi que sur l'«affaire du thon avarié», on revient toujours, dis-je, à la même question: question de crédibilité. Comment croire un ministre qui nous avait déclaré qu'avec 255 millions on allait sauver la BCC? Comment croire maintenant un ministre qui, quelques jours plus tard, nous disait qu'il n'y avait aucune institution financière qui paraissait en difficulté? Comment croire un ministre qui nous dit que toute l'opération de «bail out» a été faite en étroite collaboration avec le milieu bancaire, alors que les journaux sont remplis de déclarations de banquiers qui sont venus témoigner devant le Comité des finances, qui nous ont dit qu'ils avaient accepté cette opération avec le bras presque tordu jusqu'en haut du cou?

On a demandé au ministre de faire l'inspection des actifs de la BCC. Cela a été refusé. On a demandé au ministre de nommer des officiers supérieurs qualifiés pour remplacer une administration qui avait perdu la confiance du milieu financier. On a refusé. Aujourd'hui, au cours de la période de questions orales, monsieur le Président, on m'a dit et on a dit à mes collègues qu'on n'avait pas réussi à trouver des personnes. Et pourtant les banquiers sont venus presque un après l'autre nous informer qu'ils avaient offert au ministre des noms de personnes qualifiées, des banquiers réputés, à leur retraite, qui auraient accepté de telles responsabilités.

Monsieur le Président, comment croire une ministre qui nous dit qu'elle travaille arduement à sauver la Norbanque lorsque de Calgary, le président de cette même institution donne une conférence de presse dans laquelle il informe le public que, avant qu'il ne soit trop tard, il veut être enregistré publiquement comme ayant pris position contre le gouvernement qui, à cause de son incurie, agit de telle sorte que la banque devra fermer ses portes.

Monsieur le Président, c'est certainement une question de crédibilité à laquelle on a à faire face. Maintenant, quand je regarde l'ensemble de l'opération et que je me dis: voici deux institutions, une de 3 milliards, 2 milliards 700 millions, une de un milliard, celle de 3 milliards d'actifs, la Banque du Canada a prêté déjà 1 milliard 300 millions en nous disant, et c'est ce qu'on nous a dit au comité, encore une fois, monsieur le Président... on nous a dit que ce milliard, 300 millions était garanti par des actifs solvables, valables de 1 milliard 800 millions. Ce qui veut dire que, dans une institution qui a 2 milliards 700 millions, on a un jeu d'un milliard de dollars. Je me dis: Comment se fait-il alors que le gouvernement, étant donné la tangente qu'il avait prise, va demander aux contribuables de déboursier un milliard de dollars et il n'y aura plus de banque dans l'Ouest, il n'y aura plus personne. Les emprunteurs seront aux prises à des difficultés pendant des mois et des années peut-être avant de régler ce problème-là.